

BUDGET PARTICIPATIF



QUARTIERS DURABLES CITOYENS

Conseil des Quartiers Durables Citoyens du 19 avril 2018

Compte rendu des échanges et décisions prises par le Conseil des Quartiers Durables Citoyens (CQDC) concernant les demandes de subsides déposées dans le cadre du premier budget participatif de l'appel à projets « Inspirons le Quartier - Quartiers durables citoyens 2018 ». Le présent document reprend synthétiquement les éléments discutés, les recommandations et les décisions prises par le Conseil pour chaque projet.

Quartiers présents pour la présentation de leurs projets

- QDC « Ô Don » (Jette)
- QDC « Habiquart L 28 » (Bruxelles-Ville)
- QDC « City Zen » (Evere)

Composition du Conseil

Membres effectifs :

Fabrice LESCEU	Administration de Bruxelles Environnement
Carol CLARA	Accompagnement des Quartiers Durables Citoyens
Mayliss FRANCOIS	Réseau Transition
Nour KOUMI	Cabinet de la ministre de l'Environnement (Madame Céline Fremault)
Nicolas DE BROUWER	QDC « Hoogveld » (Berchem Sainte Agathe)
Rafael TORRES CAMPOS	QDC « Les jardins » (Schaerbeek)
Jeannine FALLY	QDC « Les jardins » (Schaerbeek)
Thérèse SOBIESKI	QDC « Demain Rodebeek » (Woluwe-Saint-Lambert)

Excusé :

Dimitri DE VALCK	QDC « Green Thieffry » (Etterbeek)
------------------	------------------------------------

Observateurs :

QDC « Dupont plus verte » (Saint-Josse)
QDC « Living the box » (Bruxelles-Ville)

Animateurs :

Arnaud BILANDE	Accompagnement des Quartiers durables citoyens et du budget participatif
Marie DUQUESNE	Accompagnement des Quartiers durables citoyens et du budget participatif

Le conseil s'est déroulé dans les locaux de Bruxelles Environnement au BEL sur le site de Tour et Taxis (Avenue du Port 86C, 1000 Bruxelles), le 19 avril 2018 de 18h30 à 22h00.

Modalités en ce qui concerne les prises de décision

Les demandes de subsides ont été lues et analysées par l'ensemble des membres du Conseil sur base des critères et priorités établis dans le règlement du Budget Participatif des Quartiers Durables Citoyens. Chaque décision a été prise après l'échange de points de vue et des arguments de chacun en veillant à tendre vers le consensus. Le Conseil avait le choix entre trois décisions :

- **Le projet est accepté sans condition** : le projet est accepté avec la possibilité d'attirer l'attention sur quelques aspects utiles, mais qui ne conditionnent pas l'octroi des subsides.
- **Le projet est accepté sous condition(s)** : Ne remet pas en question l'ensemble du projet mais uniquement un ou plusieurs point(s) précis.
 - Peut être levée moyennant une reformulation du projet dans les deux semaines suivant le conseil, avec l'appui du coach et de BE.
 - Doit être motivée et précise.
- **Le projet est refusé** : Le projet est refusé et ne peut pas prétendre aux subsides pour cette phase. Le Quartier est invité à reformuler son projet en vue de le soumettre, s'il le souhaite, lors du prochain Budget Participatif.

Rappel des procédures d'engagement des budgets pour les quartiers :

- Une subvention se traduit toujours par un **Arrêté ministériel** délivré par la ministre de Tutelle (Mme Céline Fremault).
- Au niveau de Bruxelles Environnement, tout arrêté est accompagné d'une **convention** qui précise certaines dispositions : nature, étendue, points d'attention, durée, postes de dépenses éligibles...
- Le subside n'est formellement octroyé qu'après :
 - Avis de l'Inspecteur des Finances
 - Accord du ministre du Budget (le cas échéant)
 - Approbation formelle par la Ministre
 - Engagement au budget de Bruxelles-Environnement.

Synthèse des demandes de subsides et des montants octroyés

Nom quartier	Commune	Nom projet	Montant demandé	Montant octroyé
City Zen	Evere	Projet 1 : Compost collectif	€ 2 698,55	€ 2 698,55
		Projet 2 : Potagers participatifs	€ 5 483,13	€ 5 483,13
		Projet 3 : Projet vélo	€ 4 477,79	€ 4 477,79
		Projet 4 : Tricot urbain	€ 711,62	€ 711,62
Habiquart L 28	Laeken	Projet de jardin avec compost, potager, espace cuisine, poulailler, espace de rencontre, vergers et citernes	€ 14 841,22	€ 7830,53
Ô Don	Jette	Potagers et espaces jeux dans le parc Huybrechts	€ 13 360,00	€ 5 200
Total			€ 41 572,31	€ 26 401,62

Analyse des projets

City Zen

La dynamique du quartier a été saluée à l'unanimité par les membres du Conseil en raison de sa dimension participative et intergénérationnelle mais également pour la réflexion menée autour de la pérennisation des projets. Elle fait preuve d'exemplarité pour les partenariats développés entre les quartiers et les associations locales.

Projet 1 / Compost collectif

Les liens développés avec le Quartier Durable Citoyen « Univert » représentent un réel atout. Cela va permettre aux deux quartiers de se renforcer sur cette dimension de compost.

Conseils/remarques :

Il existe une multitude de façons pour mettre en place et gérer un compost. Il convient de se renseigner en amont pour voir quelles méthodes conviendraient le mieux au groupe.

Décision : Le projet est accepté sans condition

Budget demandé : 2698 euros

Budget alloué : 2698 euros

Projet 2 / Potagers participatifs

Tout le processus a bien été réfléchi, étape par étape. L'idée des petites parcelles pour pouvoir effectuer des tests est excellente.

Conseils/remarques :

Concernant le matériel nécessaire à la construction des bacs, le conseil préconise d'acheter du matériel de qualité si l'objectif est ensuite de mettre les outils à disposition des habitants pour d'autres utilisations. Il serait également intéressant de se renseigner auprès d'associations de prêts d'outils comme Tournevie, qui mettent à disposition du matériel de professionnels.

Décision : Le projet est accepté sans condition

Budget demandé : 5 483,13euros

Budget alloué : 5 483,13 euros

Projet 3 / Projet vélo

Ce projet a retenu tout particulièrement l'attention du Conseil! La démarche est complète et permet d'allier réparation et apprentissage. La réflexion est poussée tant au niveau de la pérennisation, que du prix de cotisation (30 euros pour s'aligner sur l'abonnement Vill'O). Bravo !

Conseils/remarques :

Les prix que le projet a prévu d'appliquer (5, 8, 15 euros) sont bien en dessous des prix applicables dans les magasins spécialisés. Le groupe doit s'assurer qu'à terme, il rentrera dans ses frais. Néanmoins, il faut aussi que ceux-ci restent abordables pour tous.

Décision : Le projet est accepté sans condition

Budget demandé : 4 477,79euros

Budget alloué : 4 477,79 euros

Projet 4 / Tricot urbain

Conseils/remarques :

Imaginer d'habiller autre chose que des arbres en faisant appel à la créativité des personnes âgées (les clôtures dans les parcs, horodateurs...) ?

Décision : Le projet est accepté sans condition

Budget demandé : € 711,62euros

Budget alloué : € 711,62 euros

Habiquart L28

Projet 1 / Projet global (compost, potager, espace cuisine, poulailler, aménagement, verger, citernes)

Très beau projet qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique existante, tout en favorisant une ouverture plus large sur le quartier. La présentation faite au début du conseil sur les difficultés rencontrées à cause de l'absence d'entretien du mur par la Région a été appréciée, elle témoigne d'une transparence et d'un réalisme dans la poursuite des projets. Le projet dans son ensemble est cohérent et mêle différentes activités qui permettront de toucher un public diversifié.

Conseils/remarques :

Le projet est ambitieux et va demander beaucoup d'implication. Le conseil attire l'attention du groupe sur l'essoufflement potentiel lié à une surcharge. Il faut penser à une pérennisation du projet qui doit passer par une répartition des tâches et des responsabilités, aller à la recherche de nouvelles forces vives au sein du quartier pour ne pas s'épuiser.

Questions sur le budget :

Le poste concernant les bacs potagers et le géotextile (8 toiles de paillage) semble sous-estimé, il faudrait se renseigner auprès de plusieurs fournisseurs.

Le poste concernant l'amortissement des frais de voiture est refusé. Ces dépenses ne rentrent pas dans le cadre du financement de Bruxelles Environnement.

Décision : Le projet est accepté sous condition(s)

Au vu des circonstances et des éléments apportés durant la présentation du quartier quant à l'état du mur adjacent au terrain, le Conseil donne son accord pour octroyer un subside à hauteur de 50% du montant demandé, moyennant la prise en compte les points d'attention suivants :

- Supprimer les postes qui concernent des éléments qui ne sont pas réalisables à moyen terme (6 mois à un an) et se limiter à 3 projets maximum.
- Le défraiement bénévole est accepté à condition qu'il ne soit pas attribué à une seule personne et qu'il permette de diversifier les bénévoles et d'impliquer de nouveaux habitants dans le projet, notamment des jeunes.

Le quartier est invité à remettre un nouveau budget et Bruxelles-Environnement donnera son accord avec le mandat du Conseil.

Budget demandé : 14 841,22 euros

Budget alloué : € 7830,53

Ô don

La dynamique initiée par le quartier est intéressante car elle touche à des questions relatives à la réappropriation de l'espace public à travers des approches variées. Le travail mené en amont de préparation avec Suède 36 a aussi été souligné et permet d'avoir une vision globale sur les aménagements.

L'ouverture du potager vers le parc permettra de mobiliser plus largement les habitants et de sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Néanmoins, une partie des projets (axe 2 et 3) sort quelque peu du cadre du budget participatif, à savoir « *encourager et soutenir les habitants qui s'engagent dans leur quartier en développant des projets en faveur de l'environnement et du développement durable* ».

Ils touchent davantage à de l'aménagement urbain et ludique, même s'ils permettent d'améliorer le cadre de vie.

Projet 1 / Potagers et espaces jeux

Axe 1 : Agrandissement du potager et création d'un espace pour « cultiver les rencontres »

Le projet permet de renforcer la dynamique du potager et toucher davantage de monde. Il rentre complètement dans les critères et objectifs du budget participatif.

Conseils/remarques :

Le conseil attire l'attention sur le changement d'échelle du potager et l'installation de bacs « incroyables comestibles » qui demandent un engagement relativement important et un entretien quotidien. Il convient de bien se renseigner avant de se lancer dans le projet, en allant éventuellement à la rencontre d'autres quartiers qui ont mis en place des bacs (le BLED ou Bonaventure par exemple) et en lisant des ouvrages sur le sujet (Les incroyables comestibles, Plantez des légumes, faites éclore

une révolution, Pam Warhurst, Joanna Dobson sur les récits d'expériences). Il faudra également être vigilant sur la provenance des semences en achetant des semences « libres » de droit.

Axe 2 : Aménagement d'une « zone de rencontre » en face de la Plaine de jeux (Zone jeux grands)

L'axe concernant l'aménagement de la « zone grands » pose question : est-ce de la compétence d'un collectif citoyen de faire une demande de subsides régionaux pour des aménagements dans un parc communal ?

Dans le cadre des Quartiers Durables Citoyens, la position de la Région est de ne pas financer des aménagements urbains (mobiliers) qui sont de la compétence de la commune. Le Conseil invite le groupe à interpeller la commune sur ces questions. Le mobilier urbain doit être entretenu par le propriétaire du lieu.

Axe 3 : Réappropriation des pistes de pétanques en espaces de jeux

- Jeux géants, tables de pic-nic, et tonnelle : les jeux sont une bonne porte d'entrée pour démarrer une dynamique sur l'espace mais il devrait également permettre d'échanger et discuter de questions environnementales. Pour tous ces biens, se pose la question de la gestion et du stockage. Qui peut l'utiliser ? Quand ? A quelles conditions ?
- Concernant les coffres-bancs de rangement, le montant a été jugé fort élevé pour 3 coffres-bancs (4.500 euros).
- Peinture au sol : cela peut être intéressant car cela permettrait de créer du lien entre les différents espaces mais le Conseil ne voit pas de liens actuellement avec les objectifs des quartiers durables.
- Pas japonais en bois : Pour le Conseil, ce poste est du ressort de l'aménagement du parc et donc de la compétence de la commune.

Conseils/remarques :

Le Quartier Durable Wiels a également des coffres de rangement pour jeux, qu'ils ont fabriqué pour un montant de 2.000 euros. Il serait intéressant de prendre contact avec eux pour savoir comment ils ont mené le projet.

L'accès aux jeux et la gestion du matériel sont des éléments à clarifier avant d'effectuer tout achat de matériel.

Décision : Le projet est accepté sous condition(s)

Le conseil donne son accord pour financer les postes qui concernent l'aménagement du « Potagers/incroyables comestibles » ainsi qu'une partie des postes pour rendre le parc plus convivial. Les postes qui concernent les aménagements d'une zone de rencontre sont refusés. Sur base de ces éléments, le budget a été revu à la baisse et le quartier est invité à repréciser les postes qui lui semblent essentiels, prenant en compte les réflexions du conseil.

Budget demandé : 13 360,00 euros

Budget alloué : 5.200 euros